

" Lors de sa session d'Avril 1880, le Conseil Général de l'Allier décide la création d'un réseau ferré de 203 km en 4 lignes, dont celle de Commentry à Evaux-les-Bains par Marcillat-en-Combraille, longue de 28 km. Le 27 avril 1881 est votée une convention avec la Société Générale des Chemins de fer Economiques pour la construction de la ligne Varennes-sur-Allier-Evaux-les-Bains par Chantelle, Montvicq, Commentry, Marcillat-en-Combraille, Chambonchard.

La Section Commentry-Marcillat-en-Combraille entre en exploitation le 24 Mai 1891 et dessert au passage Durdât-Larequille et Arpheuilles-Saint-Priest.

Mais le 17 Septembre 1924, la décision du déclassement de la ligne est prise et le 30 Août 1931 l'arrêt de l'exploitation est effectif, les usagers utilisant pour se déplacer, entre autre, la ligne d'autobus.

Un déficit d'exploitation chronique dès l'origine, les transports routiers qui commençaient à se développer avaient eu raison de ce train de campagne."

Sources : " Combrailles, Cher et Sioule - Chamina ".



Remerciements

Remerciements à tous ceux qui ont apporté leur précieux concours à la réalisation de ces parcours soit par leur expérience du terrain ou encore la délivrance d'autorisation de passage : Pépinières Roseraies Delbard, les propriétaires des terrains parcourus, les associations Amitié et Nature et Motos Vertes Commentryennes, les communes de Nérises-Bains, Malicorne, La Celle, Chamblet, Durdât-Larequille et Colombier.

Temps de parcours

Les temps de marche indiqués correspondent à une marche effective (sans pause, ni arrêt) accomplie à la vitesse de 3,5 km à l'heure environ, en plaine. Ces temps sont à majorer dans le cas d'un dénivelé important.

Recommandations

Comme pour la pratique de tous les sports, la marche suppose une bonne condition physique. Portez des chaussures adaptées à la randonnée (plus grandes d'une taille que votre pointure habituelle afin de mettre de bonnes chaussettes). N'oubliez pas d'emporter des vêtements de pluie, de quoi vous alimenter et boire suffisamment. N'abandonnez aucun détrit. N'oubliez pas qu'il est interdit de fumer ou de faire du feu dans les forêts ou même à proximité de leurs lisières ou des broussailles. Tenez les chiens en laisse. Si vous partez seul, laissez à d'autres personnes des informations sur votre itinéraire. Sachez que le camping sauvage n'est pas autorisé. Restez sur le chemin balisé et n'entrez pas sur les propriétés privées Soyez respectueux de l'environnement pour que les autres promeneurs puissent découvrir la faune et la flore avec autant de plaisir que vous.

Droits réservés : Ville de Commentry



Départ : digue Barrage des Gannes (commune de Durdats-Larequille)

Distance : 14.7 kilomètres

Niveau de difficulté : moyen

Durée : 4 heures 30

VTT : moyen

Dénivelé : =368m et -306m, cumul 614m

Altitude mini : 367 m

Altitude moyenne : 441 m

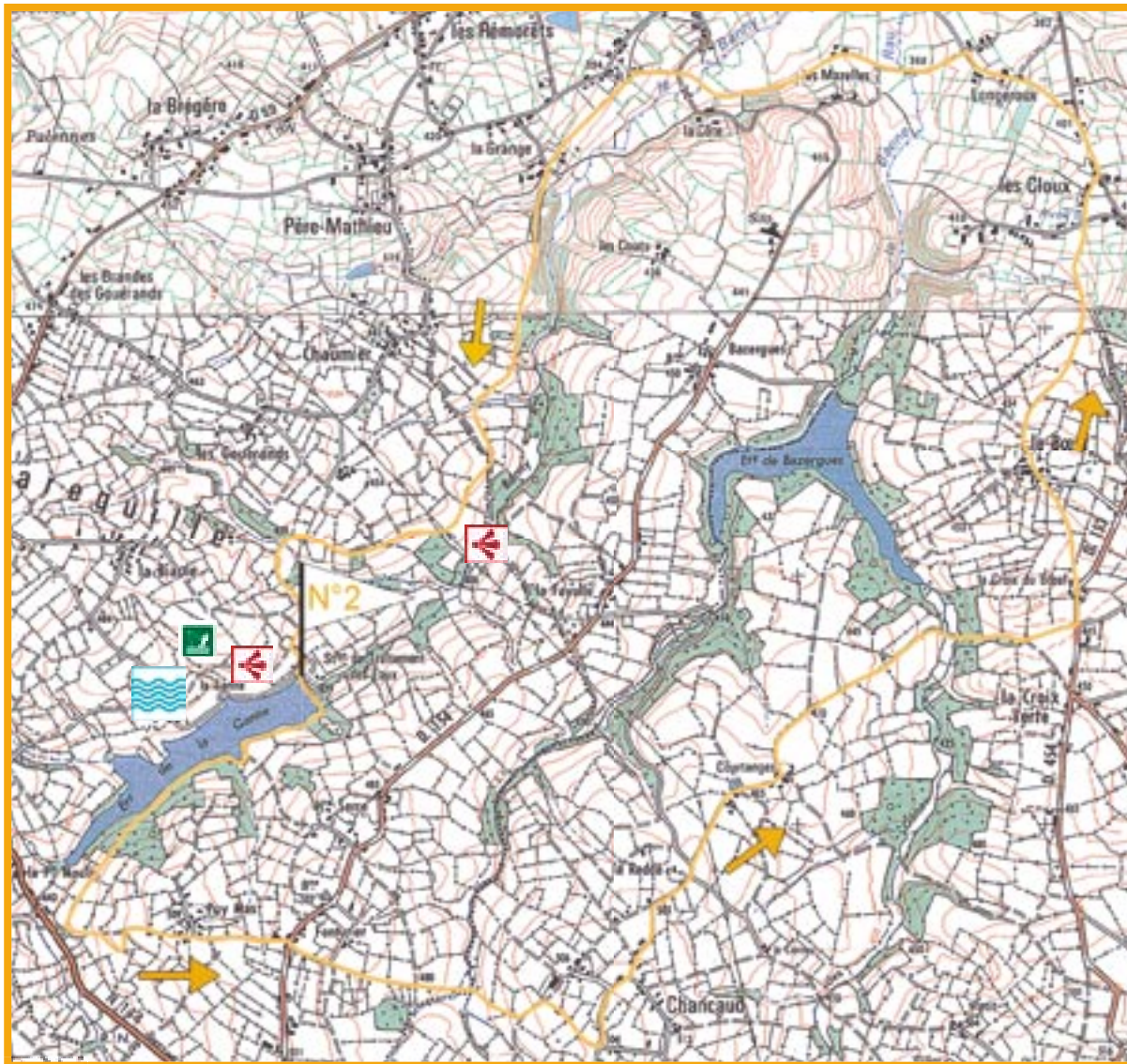
Altitude maxi : 505 m

Au départ du barrage des Gannes (circuit 2, orange)

Se garer à proximité de la digue, passer la digue, prendre le chemin le long du barrage,

Le Barrage des Gannes : hauteur en fondation : 24 mètres, longueur en crête : 181.84 mètres, ouverture du barrage : 38.16 degrés, épaisseur : 18.15 mètres à la base du barrage. Le barrage est construit sur un sol de roches. Contenance : 1 190 000 m³ d'eau. Construction, entre les années 1905 et 1907. Mise en eau en 1908, la réception des travaux du barrage est faite le 13 mars 1908.

C'est lors de la séance du 08 Décembre 1874 que le Conseil municipal « estimant que la ville...manquait cruellement d'eau tant du point de vue de l'industrie que du point de vue de l'eau nécessaire des habitants, demandait la construction d'un barrage aux Gannes sur le territoire de la commune de Larequille. »



La digue des Gannes

Le Barrage des Gannes constitue le réservoir en eau potable des commentryens.

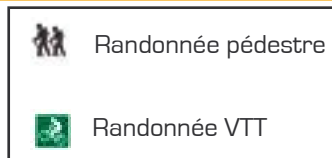
Remonter dans le bois au niveau des lieux dits : Puy Mas, Fonturier, Chancaud.

Vous vous dirigerez vers Courtauges, La Croix du Boeuf, le Bœuf, puis vous traverserez les Cloux, Longeroux, les Mazelles, la Grange.

En remontant sur Durdats-Larequille vous suivez l'ancienne ligne de chemin de fer (dit l'économique) qui rejoignait Marcillat-en-Combraille.



4 Heures 30



Départ



Pêche



Réserve d'eau



A voir